



FEUILLET # 11

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

1101-75 rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7

Tél: (613) 236-3633 Télécopieur: (613) 236-5749 info@cfafca.ca

La sécurité en motoneige

La motoneige est une activité de loisirs en pleine croissance. En 2000, Transport Canada dénombrait plus de 700 000 motoneiges immatriculées au Canada, et plus de 161 000 kilomètres de pistes de motoneiges, dont un grand nombre sont situées sur des terres agricoles.

Avant de partir:

- Vérifiez l'état mécanique de votre motoneige.
- Portez des vêtements appropriés pour éviter l'hypothermie – et n'oubliez pas que les enfants sont particulièrement vulnérables au froid.
- Informez les autres de votre destination et de l'heure prévue de votre arrivée.
- Emportez des trousse de premiers soins et de survie.
- Le cas échéant, renseignez-vous sur les avalanches dans votre région en visitant www.avalanche.ca/.

Sur la piste:

- Conduisez de façon à respecter vos capacités.
- Servez-vous le plus possible des pistes de motoneige.
- Sur la piste, gardez la droite.
- Réduisez votre vitesse en territoire non familier.
- Avant de traverser une route ou une voie ferrée, **regardez** pour déterminer si des véhicules se dirigent vers vous; le bruit de votre motoneige vous empêcherait d'entendre les autres véhicules.

La nuit:

- Ralentissez! Vos phares réduisent la portée de votre vision. Moins vous circulerez vite, moins vous aurez besoin de distance pour vous immobiliser.
- Évitez de circuler sur l'accotement d'une route, où les phares des autres motoneiges et véhicules peuvent vous désorienter.

Sur les lacs et les rivières:

- Renseignez-vous sur les conditions de la glace; en cas de doute, vérifiez auprès des autorités locales ou de votre club de motoneigistes local.
- Portez des dispositifs de flottaison.

JAMAIS:

- Ne jamais conduire une motoneige si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- Ne jamais conduire sur des voies ferrées.
- Ne laissez jamais des enfants sans surveillances dans des « motoneiges d'enfants ».
- Ne jamais laisser de jeunes enfants seuls dans une remorque.
- Ne jamais voyager en compagnie de bébés.

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), ainsi que Financement agricole Canada (FAC), la Canadian Agricultural Safety Association (CASA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada, désirent encourager les agriculteurs canadiens à faire de la sécurité une priorité. *Pour être en sécurité à la ferme, travaillons prudemment.*

- 30 -

Pour plus de renseignements:

Theresa Whalen-Ruiter, Coordinatrice de la sécurité sur la ferme de FCA
Téléphone et télécopieur : (613) 731-7321 Courriel: twr@magma.ca
ou visitez les sites Web www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca